



Candidature : déléguée au Parti Vert Européen Magali Deval Groupe local : Abers Iroise - Région : Bretagne

Bilingue anglais et parlant un allemand courant, j'ai mis mon dynamisme et mon engagement à profit pour aider au travail de la délégation française auprès du PVE lors du mandat qui s'achève. De part ma participation au réseau « Queer Greens » et au réseau des élu-es locaux/ales, ainsi que, depuis le dernier conseil, au groupe de travail sur le TAFTA/CETA, j'ai pu de me faire connaître d'un certain nombre de membres des autres délégations et du comité.

Engagée à EELV depuis 2010, j'ai été membre du CPR Bretagne et conseillère fédérale de 2011 à 2013, je suis également membres de plusieurs commissions, dont la commission Europe. Je connais donc bien les instances de notre parti et j'ai déjà pu démontrer ma capacité de travail et de mon sens du collectif.

Co-responsable de la commission LGBT, je me suis naturellement engagée dans le réseau « Queer Greens » qui, depuis l'élection du nouveau comité, s'est réorganisé et commence à mettre en place des conférences et actions parallèles. Par ailleurs, mon travail de chargée de mission à la Fédération des Elu-es Verts et Ecologiste (FEVE) m'a permis de servir de lien entre le réseau européen des élu-es locaux/ales et les élu-es écologistes français, notamment dans l'organisation de la conférence d'Helsinki. Permettre à nos élu-es d'échanger leurs bonnes pratiques avec les élu-es des autres pays d'Europe est essentiel pour faire avancer l'écologie dans nos territoires. Enfin, j'ai bien entendu participé, avec les autres délégué-es, au travail sur les résolutions et aux sessions d'amendements qui nécessitent, outre une bonne connaissance de la langue anglaise, une aptitude à la réflexion rapide et au compromis.

Je souhaite postuler pour représenter une seconde fois EELV au PVE car je pense qu'une certaine continuité dans la délégation et des délégué-es parlant parfaitement anglais est essentiel pour la crédibilité EELV auprès du PVE. Ma maîtrise de l'anglais et la connaissance que j'ai acquise lors de ce premier mandat du fonctionnement du PVE sera un plus pour la prochaine délégation. Un second mandat sera aussi l'occasion pour moi d'aider les représentant-es nouvellement élu-es à s'intégrer au sein de cette instance afin de pouvoir passer le flambeau par la suite. En effet, il est essentiel de construire un équilibre entre la continuité et le renouvellement pour que notre délégation ait le poids qu'elle doit avoir, que notre parti investisse à nouveau pleinement le PVE et s'y engage plus fortement.